

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

Nombre de
conseillers élus :
27

Conseillers en
fonction :
27

Conseillers
présents :
19

**Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 30 janvier 2017

Sous la présidence de M. Théo KLUMPP, Maire

*D/ Travaux de mise en accessibilité des ERP – demande de subvention
parlementaire*

M. le Maire rappelle qu'un Agenda D'Accessibilité Programmée (ADAP) des ERP communaux a été approuvé par arrêté préfectoral du 4 janvier 2016. Cet agenda prévoit des travaux de 2016 à 2018 inclus.

Certains travaux programmés en 2017 dans ce cadre sont éligibles à une subvention parlementaire.

Pour permettre l'instruction d'un dossier auprès du secrétariat de Madame la Sénatrice Fabienne KELLER, il est nécessaire de détailler le plan de financement des travaux, qui consistent à la mise en place de boucles d'induction magnétique à l'accueil de la mairie, à l'accueil du PrÉO, dans la salle de spectacle et dans les vestiaires du PrÉO.

Le plan de financement des travaux, évalués à 3 214,00 € HT, serait le suivant :

Ressources	Taux d'effort	Montant HT
Etat	49,8 %	1600 €
Commune d'Oberhausbergen	50,2 %	1614 €
TOTAL	100 %	3214 €

Il est précisé au Conseil Municipal que ces travaux sont prêts à démarrer dès la notification d'accord de subvention de la part du Sénat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE

Le plan de financement des travaux considérés.

SOLLICITE

Madame la sénatrice Fabienne KELLER pour l'obtention d'aides financières pour leur réalisation.

AUTORISE

M le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces demandes d'aides.

Adopté à l'unanimité,

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Théo KLUMPP

